

LE BRASSUS | La femelle lynx, qui s'est échappée de Juraparc le lundi du Jeûne fédéral, a été aperçue à plusieurs reprises aux abords de la forêt. Elle a été surprise en train de dévorer un chamois. Signe qu'elle a su s'adapter à la vie sauvage.



© RAPHAELA SAXER/DR | Le félin qui s'est échappé de Juraparc a été identifié sur les photos d'une jeune fille au pair grâce aux tâches de son pelage.

Pierre Blanchard | 10.12.2009 | 00:04

Aisha est en vie! Et apparemment, elle apprécie la liberté, a trouvé un nouveau territoire et sait chasser le chamois. Le 21 septembre, cette jeune femelle lynx de 2 ans et demi s'était échappée de Juraparc, entre Vallorbe et la vallée de Joux. Depuis une semaine, ce félin a été aperçu à plusieurs reprises dans les environs du Brassus.

Un rêve qui se réalise

«Quand j'ai vu le lynx, j'ai éprouvé une émotion si forte que mes jambes se sont mises à trembler», explique Raphaëla Saxer, la jeune fille au pair qui a découvert *Aisha* alors qu'elle promenait le chien de sa famille d'accueil aux abords de la forêt: «Le chien me tirait vers le lynx, qui n'a lâché sa proie que lorsque je me suis trouvée à seulement 5 mètres de lui.»

Amoureuse de la nature, cette jeune femme de 24 ans se promène toujours avec son appareil photo. Elle confie qu'en venant travailler à la vallée de Joux, elle espérait rencontrer un lynx en liberté. Elle a été comblée au-delà de ses espérances en réussissant à photographier la plus célèbre fugitive vaudoise.

«Empreintes» du pelage

Propriétaire du parc animalier du Mont-d'Orzeires, Olivier Blanc est heureux d'apprendre que l'animal est en vie et en bonne santé. Il a transmis les photos aux spécialistes du KORA, responsables de la conservation et de la gestion des carnivores dans notre pays, qui ont pu

identifier *Aisha*. «Les taches du pelage d'un lynx sont comparables aux empreintes digitales de l'homme. Après avoir observé les photos, je peux affirmer qu'il s'agit bien de *Aisha*», indique Fridolin Zimmermann, du KORA.

Reste que les envies de liberté d'*Aisha* ne sont pas compatibles avec la loi. «Légalement, nous devons remettre cet animal à son détenteur. Mais les travaux d'agrandissement de Juraparc viennent de commencer et, pour l'instant, ce parc ne dispose pas d'un enclos adapté pour l'hébergement d'un lynx. D'autre part, le centre animalier de Landshut (BE) n'a pas de place pour le félin. Sa liberté est donc provisoire», commente Sébastien Sachot, conservateur de la faune pour le canton de Vaud.

Actu

Source URL (Extrait le 10.12.2009 - 12:42): <http://www.24heures.ch/vaud-regions/actu/lynx-aisha-savoure-liberte-retrouvee-2009-12-09>